



31 mai 2010

Lettre à tous les parlementaires du Var

Le Sénat examinera le 8 juin prochain le projet de loi « démocratie sociale » qui d'une part permet la mesure de l'audience des syndicats dans les entreprises de moins de 11 salariés et d'autre part **institutionnalise le dialogue social dans ces mêmes entreprises par l'instauration de commissions paritaires territoriales** (nationales, régionales, départementales, locales).

Comme vous le savez, **la CGPME est opposée au second volet de ce projet de loi** qui vise à encadrer un dialogue social déjà existant dans les TPE par ces commissions paritaires qui donneront l'occasion à des personnes extérieures aux TPE de venir contrôler et s'immiscer dans la vie quotidienne de nos entreprises.

S'il était adopté en l'état, ce projet de loi entraînerait en pratique suspicion et bureaucratie dans les TPE. Elles n'en ont vraiment pas besoin, d'autant que 82% des salariés trouvent bonne ou très bonne la qualité du dialogue social avec l'employeur. Par ailleurs, une enquête récente (ci-jointe) indique que 79% des employeurs y sont défavorables comme l'étaient d'ailleurs les salariés à 64% dès novembre 2009.

La CGPME nationale alerte le gouvernement et les parlementaires sur les effets de ce projet de loi dont le vote serait une erreur.

Compte tenu des enjeux de ce texte, je vous demande de bien vouloir relayer notre action au niveau territorial et agir au sein de vos départements pour faire connaître notre position sur ce texte.

Pour cela, vous trouverez ci-joint un ensemble de documents qui vous seront utiles :

- Le projet de loi en question qui sera examiné d'abord au Sénat (le 8 juin) puis à l'Assemblée nationale,
- Un argumentaire pour contrer les « contre-vérités » qui circulent en ce moment sur ce projet de loi ;
- Un modèle de lettre que vous pouvez adresser en priorité aux sénateurs de votre département (vous pouvez bien entendu le modifier si vous le souhaitez). Une demande de RDV est mentionnée dans ce courrier ;
- La récente enquête Opinion Way-Fiducial de mai 2010 indiquant l'opposition des employeurs à ce texte et leur ressenti à l'égard des organisations professionnelles et des politiques.

Enfin, nous vous proposons d'organiser des réunions d'informations avec la presse locale.
L'argumentaire vous sera alors utile pour répondre aux questions des journalistes.

Cette action est pour nous prioritaire ; je vous serais très reconnaissant de vous en saisir dès maintenant, compte tenu du calendrier très serré.

Vous remerciant de votre engagement à mes côtés pour défendre les TPE, je vous prie de croire, à l'assurance de ma considération distinguée et très cordiale.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Joël Martin', with a large, stylized flourish above the name.

Joël Martin
Président CGPME Var